

LA MEAUFFE MAG

Bulletin d'informations municipales n°35



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE LA MEAUFFE

Lundi et mardi de 9h00 à 12h00

Mercredi de 14h00 à 17h00

Vendredi de 14h00 à 17h00

Téléphone : 02 33 56 40 39

Fax : 02 33 56 38 84

Email : mairie.lameauffe@wanadoo.fr

Site internet : <https://la-meauffe.fr/> (site en construction)

Permanence du Maire : tous les jours sur rendez-vous

DECHETTERIE

Pont-Hébert : Lundi, mercredi, vendredi de 14h00 à 18h00

Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le Dézert : Lundi de 9h00 à 12h00

Mardi, jeudi de 14h00 à 18h00

Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Saint-Clair-sur-Elle : Mardi, jeudi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Pour tout renseignement concernant les ordures ménagères, s'adresser à la Communauté de communes de Saint-Lô Agglo au 02 33 77 12 77

POSTE DE PONT-HEBERT

Lundi : 9h30 à 12h00

Mardi : 9h30 à 12h00

Mercredi : 9h30 à 12h00

Jeudi : 9h30 à 12h00

Vendredi : 9h30 à 12h00

Samedi : 9h30 à 12h00

GENDARMERIE NATIONALE

SAINT-JEAN-DE-DAYE : 02 33 72 50 20

SAINT-CLAIR-SUR-ELLE : 02 33 72 55 70

PHARMACIE DE GARDE : 32 37

CENTRE ANTI-POISON

Angers : 02 41 48 21 21

HOPITAL MEMORIAL France – ETATS-UNIS

715, rue Dunant Saint-Lô – 02 33 06 33 33

Maison médicale de garde Hôpital Mémorial de La Manche

Week-ends et jours fériés : sans rendez-vous 9h-12h/15h-19h

SOS MEDECINS : 36 24

VIOLENCES

En cas de victime ou de témoin d'une agression, de violences physiques ou morales, de propos racistes ou d'autres infractions, ces numéros vous seront utiles :

Le SAMU : le 15

La police : le 17

Les pompiers : le 112

Etre écouté et être aidé : 08 842 846 37

Violences aux femmes info : 39 19

S.O.S Viols Femmes informations : 0 800 05 95 95

Allô enfance en danger : 119

Association sortir du silence (soutien aux femmes et aux hommes confrontés

aux violences sexuelles) : 02 33 93 92 72 (sortirdusilence@gmail.com)

stop-violences-femmes.gouv.fr/

SLAM TRANSPORT A LA DEMANDE :

02 33 05 05 05 ou www.saint-lo.agglo.fr

- 1) Réserver par téléphone ou en ligne de 15 jours à la veille 18h00 : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et 13h30 à 18h00. Le samedi de 8h45 à 12h30
- 2) Voyager du lundi au samedi de 7h à 19h



Madame, Monsieur,
Chers Meauffois,

Nous vivons une année 2020 très particulière. La pandémie qui sévit au niveau mondial impacte notre pays, nos institutions, notre économie et notre vie sociale, associative, notre vie tout simplement. De ce fait, le nouveau Conseil municipal a pris ses fonctions avec plus de 2 mois de retard. Notre première priorité a été de répondre au maximum de nos possibilités aux demandes du corps enseignant pour un fonctionnement optimal de notre école. La commission voirie s'est mise au travail rapidement et nous avons réalisé les travaux jugés les plus urgents cet automne. D'autres travaux moins importants et l'achat d'un nouveau camion ont été réalisés ce qui nous a amené à faire plusieurs modifications budgétaires.

Au vu de la nouvelle situation sanitaire, le CCAS a pris la décision d'annuler le traditionnel repas des aînés qui nous tient tous à cœur. De ce fait, la cérémonie des vœux du maire du mois de janvier semble compromise.

Pour l'année 2021 nous continuerons à faire des travaux sur tout le territoire de la commune suivant les possibilités budgétaires en n'oubliant pas notre souci constant de vous servir.

Je voudrais remercier l'ensemble du personnel communal pour son étroite collaboration et son investissement pour la bonne marche de la commune ainsi que le corps enseignant et les présidents des associations.

La situation sanitaire impactera probablement pour beaucoup d'entre nous la fin de l'année. Cependant au nom du Conseil municipal je vous souhaite de passer de joyeuses fêtes.

Que 2021 vous apporte santé, bonheur et réussite.

Le Maire,

Sachez que je reste à votre écoute

Bien à vous

P. Langlois

LE CONSEIL MUNICIPAL



Pascal Langlois

Maire
Membre de toutes les Commissions
Président du CCAS
Délégué communautaire
Membre du SDEM et élu du bureau du secteur,
Membre de Manche numérique, du syndicat de la Vire, du SIVOM,
Du syndicat départemental de l'eau



Fabrice GOHIER

Maire adjoint à l'équipement-aménagement
Membre des commissions : équipement-aménagement, finances, bâtiments communaux, animation-loisirs-cérémonie, bulletin communal, site internet, appels d'offres



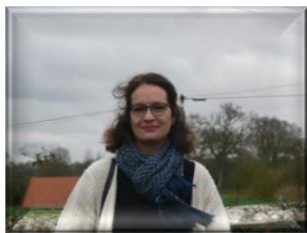
Odile AZE

Maire adjoint à l'action sociale.
Membre des commissions : affaires scolaires, finances, animation-loisirs-cérémonie, bulletin communal, site internet, appels d'offres
Membre du CCAS, du secteur d'action gériatrique, du CNAS et de la banque alimentaire



Patrick LEMENUEL

Maire adjoint aux bâtiments communaux
Membre des commissions : bâtiments communaux, finances, équipement-aménagement, animation-loisirs-cérémonie, bulletin communal, site internet, appels d'offres
Membre du CCAS et du SDEM



Milcah BAUDEVEIX

Membre de la commission : affaires scolaires
Membre du CCAS



Lynda LEGAST

Membre des commissions : affaires scolaires, bulletin communal, site internet
Membre du CCAS



Samuel HARDY

Membre des commissions : finances, équipement-aménagement, bulletin communal, site internet
Elu au comité syndical du parc des marais du Cotentin et du Bessin



Marie-Madeleine TRAVERT

Membre des commissions : animation-loisirs-cérémonie et appels d'offres
Membre du CNAS, du secteur d'action gériatrique et de la banque alimentaire



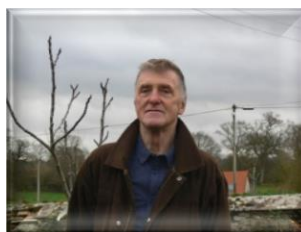
Gilles TESTARD

Membre des commissions : bâtiments communaux, équipement-aménagement, bulletin communal, site internet
Délégué au parc des marais
Membre de la commission sports de Saint-Lô Agglo



Célia DESAINT-DENIS

Membre de la commission : animation-loisirs-cérémonie
Membre du CCAS



Louis VASTEL

Membre des commissions : bâtiments communaux, animation-loisirs-cérémonie et appels d'offres
Conseiller délégué à l'espace Melpha



Magali BERTIN

Membre des commissions : affaires scolaires, bâtiments communaux, finances

LE CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)



Erick HAMOND
Membre des commissions
bâtiments communaux,
équipement-aménagement



Catherine LE BARS
Membre de la Commission :
affaires scolaires



Philippe LANDAIS
Membre des commissions :
animation-loisirs-cérémonie,
bulletin communal et appels
d'offres

LE PERSONNEL DE LA COMMUNE



De gauche à droite en haut

Nadine DESDOITS : école maternelle,
Catherine THOREZ : secrétaire de mairie,
Bruno JOUIN : agent technique (voirie, bâtiments),
Jean François PARIS : agent technique cantine

De gauche à droite en bas

Florence LECAUCHOIS : écoles maternelles et primaires, garderie
Philippe HUET : agent technique (voirie, bâtiments)

L'EQUIPE ENSEIGNANTE



De gauche à droite

Mme Charlotte NEEL (enseignante école maternelle),
Mme Lucie CHRETIEN-DUREL (directrice et enseignante école primaire),
Mme Isabelle TARIN (AESH),
Mme Aline CAILLIERE (enseignante école primaire),
Mr Eric BROGGI (AESH)

L'ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE DE LA MEAUFFE

L'école Jean de la Fontaine de La Meauffe est composée de trois classes allant de la toute petite section de maternelle au CM2. Chaque année, les élèves sont répartis dans les classes suivant le nombre d'enfants dans chaque niveau. Depuis plusieurs années, la répartition est la suivante : une classe de maternelle, une classe de CP et CE1 et une classe de CE2, CM1 et CM2.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la répartition en double ou en triple niveaux a de très nombreux avantages. En effet, dès la rentrée, l'enseignante connaît au minimum la moitié des élèves de sa classe. Quant aux élèves, ils connaissent eux aussi leur maîtresse et le fonctionnement de sa classe ce qui leur permet une adaptation rapide, facile et efficace. Les nouveaux arrivants n'ont plus qu'à « suivre le mouvement » que les plus expérimentés sont heureux de leur présenter !

De plus, l'enseignante de chaque classe suit l'évolution de ses élèves sur plusieurs années ce qui lui permet de connaître les points forts et les points faibles de chacun d'entre eux. Cette connaissance pointue des compétences de chaque élève permet d'adapter au maximum les apprentissages dans le but de permettre la réussite de tous les élèves.

Notre école est une structure à l'échelle humaine puisque l'effectif de chaque classe varie entre 14 et 21 élèves. Le nombre réduit d'élèves par classe permet un suivi très personnalisé, des conditions d'apprentissage optimales pour chacun et la mise en place de projets ambitieux. Chaque enseignante a le temps, tous les jours, de parler et de travailler avec chaque élève de sa classe. Ces effectifs sont un confort que peu d'écoles connaissent encore et dont nous sommes fières.

Notre petite école est fédérée par un esprit familial : tous les enfants se connaissent, connaissent les enseignantes et le personnel de mairie qui les prend en charge à la cantine et à la garderie. C'est un environnement rassurant, sécurisé et sécurisant, qui permet à chaque enfant de trouver sa place, de grandir et de s'épanouir.

Cet esprit d'école est animé avec beaucoup de passion par son équipe enseignante : Madame Charlotte Néel qui est en charge de la classe de maternelle depuis 8

ans (déchargée le jeudi par Madame Stalin Julie), Madame Aline Caillère qui est en charge de la classe de CE2/CM depuis 3 ans et Madame Lucie Chretien Durel qui est en charge de la classe des CP/CE1, ainsi que de la direction de l'école depuis 3 ans également.

Ces enseignantes soudées ont à cœur de proposer un enseignement de qualité à tous leurs élèves et participent à de nombreuses actions pour donner envie à leurs élèves d'apprendre, de cultiver le goût de l'effort et de s'ouvrir au monde. En effet, chaque année, les classes participent à : des rencontres sportives, la semaine du goût, un projet d'arts visuels commun à l'école, la semaine des mathématiques, des matinées EMC (Education Morale et Civique) et le vendredi avant chaque vacances toutes les classes se retrouvent pour présenter quelque chose qu'ils ont appris (une danse, une chanson, une scénette en français ou en anglais...) ce qui est très motivant.

De très nombreux décroisements entre les classes sont également organisés comme : le décroisement en sciences des élèves de CE2 qui rejoignent la classe de CP/CE1, le décroisement de la classe de CE2/CM avec les élèves de maternelle sur un projet de lecture à voix haute, un décroisement en fin d'année des élèves de grande section dans la classe de CP/CE1 afin de préparer sereinement l'entrée en CP.

Cette équipe enseignante stable et motivée permet également la mise en place de projets plus ambitieux et sur le plus long terme comme : la préparation d'un voyage scolaire, la création d'une pièce de théâtre ou encore la labellisation pour une école plus écologique, etc.

Toujours soucieuse de la réussite de chaque élève, l'équipe enseignante propose aussi régulièrement aux enfants en difficultés de participer à des stages de réussite pendant les vacances scolaires.

L'équipe enseignante travaille aussi en étroite collaboration avec les services de mairie, ce qui permet aux élèves d'avoir d'excellentes conditions matérielles pour travailler. Les locaux de l'école sont grands, bien entretenus et les enseignantes sont soucieuses d'exploiter au maximum les ressources qui sont mises à leur disposition.

De ce fait, l'école maternelle dispose de deux classes permettant une alternance entre temps d'apprentissage en ateliers et temps d'apprentissage en autonomie, un dortoir confortable et une salle de motricité spacieuse avec un écran blanc et un rétroprojecteur. Dans les bâtiments de l'école élémentaire, en plus des deux grandes classes chacune dotées de projecteurs interactifs, les élèves disposent d'une grande bibliothèque et d'une salle annexe permettant la mise en place de découloissements de sciences ou de projets d'arts visuels. L'ancienne salle des fêtes est également mise à notre disposition pour nous permettre de faire des activités

(notamment l'EPS) à l'abri lorsque le temps ne nous permet pas d'utiliser notre cour ou le city stade. L'école est également dotée d'un budget important pour permettre l'achat de matériel pédagogique et numérique performant et adapté à l'âge de chaque enfant.

Cette école, ses élèves et ses enseignantes, sont toujours ravis d'accueillir de nouveaux enfants pour partager avec eux ses excellentes conditions de travail. En conclusion, l'école Jean de la Fontaine se veut être un lieu où il fait bon grandir, s'épanouir et réussir.

APE LES CLAIES DE VIRE

Depuis septembre 2019, l'école a une nouvelle APE, l'APE les Claies de Vire.

L'APE c'est quoi ? L'association des parents d'élèves, de type loi 1901, est une association dynamique qui a pour objectif de favoriser les échanges parents-enseignants-enfants. L'A.P.E. s'implique aussi activement dans la vie de l'école, le financement des sorties ou des séjours des enfants, grâce aux bénéfices engrangés par nos actions telles que la vente de sapins, la tombola ou encore la bourse puériculture.

L'APE c'est qui ? Une équipe de bénévoles qui donnent un peu de leur temps, beaucoup de leur talent et le tout dans la bonne humeur et dans un esprit de convivialité pour le bien de nos enfants.

L'APE a différents projets qui ne pourront être réalisés suivant le contexte sanitaire.

Nous avons notamment la vente de sapins de Noël en novembre, une tombola avec des galettes des rois en janvier. Nous avons le projet également de faire une randonnée VTT et pédestre.

Malheureusement nous avons annulé la bourse puériculture, vêtements et jouets pour cette année.

Nous tenons à vous rappeler que tous les parents sont les bienvenus pour nous aider dans nos projets et nous apporter des nouvelles idées.

Nous avons une page facebook : ape les Claies de Vire où nous indiquons nos actualités et les événements à venir et une adresse mail : apelesclaiasdevire@gmail.com

Nous souhaitons remercier la Mairie et l'école qui mettent à disposition les locaux et nous permettent les impressions de nos documents.

Les membres du bureau

PROJET DE LA COMMISSION CANTINE POUR 2020/2021



Après concertation avec le cuisinier Jean François, nous avons comme projet d'acheter les légumes chez un producteur local bio. La mise en place est effective depuis le 18 novembre 2020. Nous affinerons ce projet avec le producteur tout au long de l'année



PLUi (PLAN d'URBANISME INTERCOMMUNAL) : LA PHASE RÈGLEMENTAIRE



L'élaboration du PLUi entre dans sa 3^{ème} étape, la phase réglementaire. Il s'agit de traduire sous forme de règles les objectifs et orientations définis dans la loi et dans le projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Ce sont ces règles qui s'appliqueront directement aux autorisations du droit du sol (permis de construire, déclaration préalable, etc.).

C'est l'étape la plus complexe car il s'agit de concilier de nombreux enjeux parfois contradictoires (patrimoine, paysage, environnement, etc.), mais aussi et surtout car les choix politiques, réalisés dans une visée d'intérêt général, ont un impact direct sur la propriété privée des personnes, et notamment le prix des terrains.

Cette phase réglementaire comprend plusieurs étapes qui aboutiront à **des documents opposables** :

- **Le règlement graphique ou zonage** : quelle parcelle seront inscrites en zone U (urbaine), AU (à urbaniser), A (agricole) ou N (naturelle) ? Lesquelles seront réservées pour accueillir des projets spécifiques (équipements, etc.) ? Ces classements impliquent des droits à construire différents.
- **Les orientations d'aménagements et de programmation (OAP)** : ce sont des projets où les élus définiront les grands principes d'aménagement, soit à l'échelle d'un secteur (par exemple un centre-bourg, un nouveau quartier, etc.), soit sur une thématique (la gestion des eaux pluviales, la valorisation du bocage, etc.)
- **Le règlement écrit** : il vient en complément du zonage définir plus précisément où l'on peut construire quoi (destination des constructions), comment le projet prend en compte son environnement (caractéristiques urbaines, architecturales, naturelles et paysagères – Exemple : hauteur des constructions, part du terrain à conserver en pleine terre, etc.) et comment le projet est raccordé aux équipements et réseaux.

Retrouvez l'intégralité de la démarche du PLUi sur <http://plui.saint-lo-agglo.fr/>

REPLACEMENT DU CAMION DES EMPLOYES COMMUNAUX POUR L'ENTRETIEN DE LA COMMUNE



L'ancien véhicule, après de longues années de service, ne passant pas le contrôle technique, a été remplacé par celui-ci

TRAVAUX VOIRIES COMMUNALES

Voici la liste des travaux de voirie qui ont été réalisés cet automne pour un montant de 82116 € HT et pour lesquels nous avons obtenu une subvention (DETR) de 20%



Le Bachelet



Saint-Gerbot



La Crêterie



La Maison Blanche



Le Taillis

La commission voirie a fait le choix de refaire ces portions de routes communales à cause de fissures importantes qui devenaient dangereuses, c'est pour cela que chaque année nous referons les routes les plus urgentes et nous ferons aux mieux pour répondre aux besoins des Meauffois tout en respectant le budget dédié à cette commission.

TRAVAUX POUR L'ÉCOLE ET LES BATIMENTS COMMUNAUX

Travaux d'éclairage extérieur et d'ajout d'une ligne pour une prise électrique dans la salle des associations réalisés par SARL ANT'ELEC pour un montant de 920,87€ TTC.



Travaux de réfection en peinture des boiseries de l'école maternelle réalisés par RD PEINTURE pour un montant de 4000,33€ TTC.

Travaux de réfection du bac à sable de l'école (désormais couvert avec une bâche et avec un filet) réalisés par les employés communaux avec des matériaux livrés par DENIS MATERIAUX pour un montant de 546,08€ TTC

Installation d'une box internet à l'école maternelle

LE LOTISSEMENT COMMUNAL

La municipalité a acquis le terrain, il y a deux ans, et l'a loti. Au sortir du confinement, les demandes sont devenues plus nombreuses (première vente fin sept. 2020). Le lotissement est bien placé pour scolariser des enfants à l'école proche et disposant d'une garderie (à partir de 7h30 jusqu'à 18h30)



À ce jour, sur les dix-neuf lots du projet :
4 parcelles ont été vendues
6 promesses d'achat ont été reçues,
3 réservations ont été enregistrées.
Les parcelles sont de 500 à 800 m². Le prix, de 39 € le m², est attractif pour un terrain loti. Les premières constructions ont démarré le 27/10/2020



LA CARTE KIOSKAGGLO REVIENT



Tu as de 3 à 25 ans et tu habites l'Agglo... fais le plein d'économies avec la carte KioskAgglo !

75€ de réduction avec le chéquier ...

Cinéma, activités sportives, artistiques ou de loisirs, médiathèques ou bibliothèques, spectacles, concerts, théâtres, activités aquatiques...

Dans ce contexte de crise, Saint-Lô Agglo, dans sa logique de soutien aux associations, a décidé de rajouter un chèque EXCEPTIONNEL (COVID-19) d'un montant de 10 € pour venir en aides aux associations sportives, artistiques ou de loisirs, partenaires du dispositif KioskAgglo.

Avec le dispositif KioskAgglo bénéficie de **20** chèques pour un total de 75€ de réduction !

De nombreux avantages avec la carte ...

Valable 1 an, la carte KioskAgglo donne des réductions chez de nombreux commerçants et associations partenaires ... et 30% de réduction sur la location d'un vélo à assistance électrique.

La liste complète des partenaires du dispositif KioskAgglo est disponible sur saint-lo-agglo.fr

Pour obtenir ta carte KioskAgglo... rien de plus simple !

Rends-toi dans un point de vente proche de chez toi avec carte d'identité (ou livret de famille), photo d'identité et justificatif de domicile...

La carte KioskAgglo coûte 10€ (5€ avec le dispositif Atouts Normandie / 7€ avec le dispositif SPOT50)

Des points de vente sur tout le territoire de l'Agglo !

- Médiathèque à Agneaux
- Médiathèque à Canisy
- Médiathèque à Condé-sur-Vire
- Mairie de La Barre de Semilly
- Pôle Enfance_Centre de loisirs à Marigny-le-Lozon
- Familles rurales à Moyon-Villages

- Bibliothèque à Pont-Hébert
- Mairie de Saint-Clair-sur-l'Elle
- Bibliothèque à Saint-Jean-de-Daye
- Au Kiosk à Saint-Lô
- Bibliothèque à Tessy-Bocage
- Médiathèque de Torigny-les-Villes

Retrouve la liste des **12 points de vente** sur le territoire de l'Agglo avec l'adresse et horaires d'ouverture sur saint-lo-agglo.fr

N'oubliez pas, en raison de la crise sanitaire COVID-19, vous avez jusqu'au 31 décembre pour bénéficier des avantages de la carte KioskAgglo de l'année 2019/2020 !

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

TEMPS DES FAMILLES
de 14h30 à 17h
9 décembre : Vive Noël!
13 janvier : cartes de voeux
27 janvier : Plastique fou
10 février: Famille Galets
17 février: Sable magique
17 mars: Pâtisserie

TEMPS DES PETITS MASSAGES ET YOGA LUDIQUE (0-3 ANS)
De 10h30 à 12h
les 19/11, 17/12, 21/01, 18/02 et 18/03

PTITS DÉJEUX-NERS
De 10h30 à 12h
Les 1ers mercredis du mois, venez jouer en et entre familles autour d'un petit déj!

STAGE FAMILLES
Chaque vacances scolaires, ateliers et intervenants pour les familles

* Un lieu ressource, d'animation parents-enfants, et aussi d'échanges autour d'un café de 9h à 12h30

Renseignements et Inscription obligatoire auprès de Marine
stephanie.legendre.frd@gmail.com
06-66-97-31-80
Page Facebook : EspaceDesParentsSJDD

Familles rurales ASSOCIATION DE LA RÉGION DE DAYE

Activités/actions menées par l'Espace des Parents (Familles Rurales) sur le secteur de St Clair sur Elle et donc visant aussi à accompagner les familles de La Meauffe.

Le ministère autorise tous les lieux d'accueil parents-enfants et les Espaces des parents à maintenir leurs permanence et actions liées au soutien à la parentalité durant ce nouveau confinement, c'est pourquoi nous pouvons tout maintenir.

Evidemment les consignes sanitaires sont tenues rigoureusement : inscriptions obligatoires, gestes barrières, port du masque, nombre restreint de participants et distanciation.

COLIS DES AINES



L'équipe du CCAS en pleine préparation des colis pour nos aînés.

Cette année, nous avons décidé d'offrir à nos aînés de + de 80 ans un colis de produits

locaux de la Manche dans un emballage recyclé.

Exceptionnellement cette année, du fait de l'annulation du repas des aînés à cause de la COVID 19, nous avons choisi d'offrir aux 70 à 79 ans un assortiment de chocolats.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

L'année 2020 bouleversée :

Lors de notre assemblée générale du 8 janvier 2020, nous avons élaboré un programme qui s'articulait autour du 75^{ème} anniversaire de la fin de la 2^{ème} guerre mondiale, du retour de près d'un million et demi de prisonniers retrouvant la liberté après cinq années de captivité et la fondation de leur fédération nationale chargée de la défense de leurs droits à réparation. Quelques années plus tard, cette fédération accueillait en son sein la génération des conflits d'Afrique du Nord. Elle prenait alors l'appellation de Fédération Nationale des Prisonniers de guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc « FNCPG-CATM ». Les combattants de La Meauffe y sont adhérents.

Le 8 janvier, pas moins d'une quinzaine de dates avaient été retenues pour l'année 2020 : congrès, cérémonies patriotiques et journées festives. Un tel programme permettait d'associer le devoir de mémoire et les temps réservés à la convivialité qui permettent de décompresser.

Notre assemblée générale a pu se tenir normalement et se terminer par la dégustation d'un couscous maison pour trentaine de participants présents à la réunion.

Le 18 janvier, nous avons organisé et fêté le 100^{ème} anniversaire de Mr Robert Manson, ancien cadre de chez Claudel, ayant habité 40 ans à La Meauffe et parti au Mesnil Rouxelin depuis sa retraite mais resté fidèle à l'association des A.C de La Meauffe. Cette manifestation de sympathie était co-organisée entre les municipalités des deux communes et notre association à la salle de convivialité du Mesnil Rouxelin.

Le 12 mars, Roger Garnier, vice président, et Roger Buron, secrétaire, représentaient notre section au congrès statutaire départemental à Condé sur Vire, la présence du président ayant été remise en cause pour raison de santé.

Le lendemain 13 mars, notre pays était confiné pour raisons sanitaires et depuis cette date aucun de nos rendez-vous n'a pu avoir lieu, paralysant ainsi toutes nos activités.

Dans leur existence, les combattants ont fait face à l'ennemi en l'affrontant physiquement, en 2020 nous sommes face comme tous les citoyens à un ennemi invisible mais ô combien nuisible, qui fait de cette année une période difficile à vivre dans tous les domaines. Il nous faudra beaucoup de patience et de raison pour atténuer les effets de l'épidémie. C'est au prix de restrictions que nous pourrions espérer des jours meilleurs en 2021.

L'association des Anciens Combattants peut s'entourer de membres sympathisants ; rejoignez nous Meauffoises et Meauffois, en espérant qu'ils se réalisent, l'association des anciens combattants vous présente ses bons vœux pour la nouvelle année.

Le Président Henri Sadoc

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2020



Cérémonie en petit comité pour cause de pandémie



LE SECTEUR D'ACTION GERONTOLOGIQUE DE L'ELLE



Le but essentiel du SAG est de mettre en œuvre des actions de prévention et d'information en faveur des personnes retraitées des communes de l'ex-canton de Saint Clair sur l'Elle, afin de permettre le « Bien Vieillir » sur notre territoire.



Ces actions sont organisées avec le soutien du CLIC et subventionnées par la Conférence des Financeurs.

ACTIONS REALISEES en 2020

07 Février : ST CLAIR Sur l'Elle « Gérer son Stress » - Suite à la journée du 18 Novembre 2018 – mise en place de 4 ateliers de 5 séances animés par des professionnels (Sophrologie, Qi gong, relaxologie, yoga du rire) Ces séances ont commencé en mars, vite suspendues par la Covid 19. Elles ont pu être terminées en septembre avant le deuxième confinement.

03 Septembre : COUVAINS «Gym Douce » - Reprise des séances, interrompues par le deuxième confinement.

07 Octobre : COUVAINS – Assemblée générale du SAG – Le bureau a été renouvelé. Il est composé des membres des nouveaux conseils municipaux. Mme Maryvonne RAIMBEAULT qui était présidente depuis 2013, n'a pas souhaité poursuivre la présidence.

04 Novembre : COUVAINS « Mémoire Tonic » 5 ateliers étaient prévus mais du fait du deuxième confinement, ces ateliers sont suspendus. Les personnes qui se sont inscrites, seront recontactées dès que l'état sanitaire le permettra.

PROJETS 2021

Ateliers numériques : Le CLIC possède 10 tablettes et propose des ateliers pour débutants et initiés : 6 fois 2 heures de 4 personnes. Une enquête faite par les membres du SAG est mise en place afin de constituer ces ateliers qui pourraient débuter en 2021.

Maintien à domicile : Après midi information

Nutrition : A développer

Tous ces projets sont conditionnés par la conjoncture sanitaire actuelle.

A la suite de différentes enquêtes de besoins diligentés par le SAG sur notre territoire, Saint-Lô Agglo a mis en place pour :

Le Transport : Depuis 2020 mise en place d'un service de déplacement à la demande « **SLAM** » : **02.33.05.05.05** qui vous emmène de votre domicile vers un point d'arrêt défini et/ou inversement.

L'Habitat : de 2020 à 2025 une opération « **Amélioration de l'habitat** » est ouverte avec le **C.D.H.A.T** : **02.33.75.62.40**

Pour tous renseignements contactez la référente du SAG de votre commune.

Pour des questions concernant le maintien à domicile contactez le Centre Médico Social du Val de Vire : standard **02.33.77.25.30** ou l'agent d'accueil autonomie **02.33.77.25.65**

SOLIDARITE ALIMENTAIRE DE L'ELLE

L'association Solidarité Alimentaire de l'Elle représente les communes suivantes :

Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Couvains, La Meauffe, Moon-sur-Elle, Saint-André-de-l'Epine, Saint-Clair-sur-l'Elle, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Georges-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly, Saint-Jean de-Savigny, Villiers-Fossard.

Cette association est également un relais de la Banque Alimentaire de la Manche (BAM).

Pour l'année 2020, malgré la crise sanitaire (COVID 19) et économique nous avons distribué des colis à 31 familles soit 77 personnes aidées pour les 12 communes depuis le mois de janvier.

Tous les bénévoles de ces communes se mobilisent et sont présents pour la distribution des colis alimentaires 2 fois par mois en respectant toutes les règles sanitaires.

Pour les demandes d'aide alimentaire, chaque commune gère ses demandes et les transmet à l'association.

Contacts : Association Solidarité Alimentaire de l'Elle :
Mme COMPERE Françoise Présidente 06.23.47.01.10 – loquet.f@orange.fr
Mairie de La Meauffe :
Mme AZE Odile Maire Adjointe 06.83.96.15.05
mairie.lameauffe.odile.aze@orange.fr

NOS ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES ANCIENS

COMBATTANTS

M. Henri SADO

Tél. : 02 33 56 48 45

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DE LA

MEAUFFE

Mme Yolande LEHAUT

Tél. : 02 33 55 32 15

DENTELLE AUX FUSEAUX

Mme Hélène SERET

Tél. : 02 33 17 45 02

FOOTBALL CLUB DES CLAIES DE VIRE

M. Yann BOURA

Tél. : 06 49 61 78 95

CLUB DE PECHE DE LA CARPE

M. Jérôme BRIOUZE

Tél. : 06 28 35 30 04

www.carperiverclub.com

CLUB DES CLAIES DE VIRE

Mme Annick SUDAN

Tél. : 02 33 56 48 42 / 06 25 92 45 44

SOCIETE DE CHASSE

M. Michel RAULINE

Tél. : 02 33 57 27 39

JUDO CLUB DES BORDS DE VIRE

M. Pascal LEUDET

Tél. : 06 35 34 11 44

judo.jcbv@gmail.com

TENNIS DE TABLE DES BORDS DE VIRE

M. Frédéric ALLAIN

Tél. : 06 35 34 11 44

TENNIS-CLUB DES BORDS DE VIRE

M. Richard SANCHEZ

Tél. : 06 42 10 96 19

PS : si nous avons oublié une association veuillez contacter la mairie. Merci

CLUB DES CLAIES DE VIRE



Claude Exposito et Madeleine Levannier animent le loto, jeu très apprécié des adhérents du club

Nos dernières activités avaient permis de réunir la majorité des adhérents, le repas de Noël le dimanche 15 décembre 2019, la galette des rois le jeudi 9 janvier 2020 et la séance théâtrale du dimanche 23 février 2020.



une partie des convives prêts pour le repas offert par le club

Ainsi se terminaient nos activités de 2020 alors que commençait l'année Covid19 ! La reprise de nos activités se fera quand les garanties sanitaires seront réunies pour assurer la sécurité de toutes et tous.

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DE LA MEAUFFE

C'est dans un cadre bien particulier que nos diverses activités avaient repris au sein de l'Association « Animations Sports et Loisirs de la Meauffe » (ASLM). En effet depuis la Covid-19 nous avons été amenés à prendre de nouvelles dispositions en respectant les gestes barrières et mise à disposition du gel hydro-alcoolique.

Concernant l'activité gymnastique, les séances ont lieu désormais le lundi soir de 20h30 à 21h30 avec un nouvel animateur Philippe PINSON qui propose des cours de body boxe thaï. C'est un cours cardio défoulant. Il s'inspire du muay thaï, art martial qui utilise toutes les parties du corps. Il améliore la coordination gestuelle et le ressenti du placement du corps dans l'espace. Nous avons 19 adhérents.

Les cours de danse animés par Lydie LEBARBEY ont repris depuis le 16 septembre pour la danse de salon avec 25 adhérents et le

17 septembre pour les cours du thé dansant avec 27 adhérents. Beaucoup moins que l'année précédente compte tenu de la peur de la Covid-19 pour certains et de pathologies pour d'autres.

Malheureusement, suite au nouveau confinement toutes nos activités ont de nouveau été suspendues depuis le 2 novembre. La crise sanitaire que nous traversons depuis mars a eu des conséquences sur le déroulement habituel de nos activités et manifestations que l'on a dû suspendre pour certaines, à savoir :

*repas gastronomique du 21/03/2020,
randonnée de printemps du 26/04/2020,
40^{ème} anniversaire du jumelage qui devait avoir lieu à Marignac. Beaucoup de déception mais nous espérons que ce n'est que partie remise,
randonnée du 27/09/2020.*

Quant aux diverses manifestations qui ont eu lieu, le constat est positif :

- **Randonnée automnale du 06/10/2019** : 46 randonneurs étaient présents pour parcourir les 10 km. Le parcours s'est terminé par un goûter avec riz au lait et brioche dans la salle des fêtes.

Thé dansant du 19/11/19 : 94 personnes se sont retrouvées à l'Espace Melpha pour venir danser au son de l'accordéon de Gilles GAYET. C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que les danseurs ont fréquenté assidûment la piste et ont pu profiter d'une pause-café avec gâteau pour reprendre des forces entre 2 danses



Thé dansant du 03/03/2020 : ce fut une chance pour nous car juste avant que ne survienne le confinement. 82 danseurs se sont déplacés à l'Espace Melpha, une salle où régnait une ambiance festive animée par Viviane et son accordéon. Une pause-café avec gâteau a été fort appréciée des participants qui ensuite sont repartis sur la piste de danse.

**CALENDRIER DES ACTIVITES DANS « ESPACE MELPHA »
SEPTEMBRE A JUIN (sauf vacances scolaires)**

ACTIVITE	JOUR	HORAIRE	ANIMATEUR
GYMNASTIQUE	Lundi	20H30 à 21H30	Philippe PINSON
COURS DANSE DE SALON	Mercredi	Débutants : 19H à 20H Confirmés : 20H à 21H Perfectionnement : 21 H à 22H	Lydie LEBARBEY
COURS « THE DANSANT »	Jeudi	19H30 à 20H30	Lydie LEBARBEY
Renseignements : 02.33.55.32.15 ou 07.81.29.03.30			
DENTELLE AUX FUSEAUX	Vendredi	20H30 à 22H00	Hélène SERET
Renseignements : 02.33.17.45.02 ou Mail : helenechatel@yahoo.fr			

CALENDRIER DES FUTURES MANIFESTATIONS

Manifestations prévues pour l'année 2020/2021 sans toutefois savoir si celles-ci auront lieu compte tenu du virus qui continue à circuler :

- Soirée gastronomique : **le 20/03/2021**
- Randonnée « Les Claies de Vire » : **le 18/04/2021**
- Assemblée Générale : **17/09/2021**
- Randonnée automnale : **le 26/09/2021**

Remerciements à M. le Maire et à la municipalité pour l'attribution d'une subvention et la mise à disposition gratuite de l'Espace Melpha. Je tiens à remercier également mes animateurs et mon équipe sur laquelle je peux compter et où règne une totale convivialité mais également les bénévoles qui nous apportent leur aide lors de nos manifestations.

La Responsable, Yolande LEHAUT

CARP RIVER CLUB

En partenariat avec la société de pêche de Saint Lô, l'association CARP RIVER CLUB, a organisé le weekend du 11, 12 et 13 septembre 2020 son 21^{ème} Convicarpe de la Vire, sous validation de la Préfecture de la Manche afin de respecter et valider le protocole sanitaire lié au Covid-19.



Au préalable, le samedi 5 septembre 2020, des bénévoles de notre association et de l'AAPPMA des Pêcheurs du Pays Saint-Lois ont participé à une journée de nettoyage des postes. Cette opération consiste à débroussailler les hautes herbes pour accueillir les pêcheurs



Ce sont 34 pêcheurs (17 équipes de 2) qui se sont retrouvés sur les berges de la Vire sur la commune de la Meauffe, dans une ambiance conviviale. L'intérêt de cette rencontre est le partage de notre passion et non la compétition.

Durant 42 heures d'affilées, de jour comme de nuit, l'objectif des pêcheurs est de tenter de capturer des carpes. Cette pêche se pratique en « No-Kill » : c'est-à-dire relâcher le poisson vivant sur son lieu de capture. Généralement, après une séance de photo et la pesée de la carpe.

Les postes de pêche sont répartis sur un linéaire de 6 kilomètres de berges, entre le pont de Pont-Hébert et le lieu-dit Montreuil en aval des Claires de Vire. Les carpistes devront déjouer la méfiance de Dame Carpe pour bien figurer au classement général.

Durant ces 3 jours de pêche, « seulement » 4 équipes sont parvenues à pêcher 4 carpes. Les carpes se sont montrées discrètes et n'ont pas succombées aux divers appâts proposés par les carpistes. Mais l'objectif principal est atteint : prendre du plaisir au bord de l'eau.

Le CARP RIVER CLUB prévoit d'organiser son 22^{ème} concours de pêche début septembre 2021 et vous invite à venir nous rencontrer sur les berges de la Vire afin de découvrir notre passion sur la pêche de la carpe.

Jérôme BRIOUZE, Président du CARP RIVER CLUB - Contact : carperiverclub@gmail.com

CLUB DE FOOTBALL



La crise sanitaire a entraîné un arrêt des compétitions de la mi-mars à début août, et une descente en division inférieure suite à l'arrêt des championnats après seulement 11 matchs.

Le FC Claires de Vire est heureux que tous les joueurs soient restés, preuve d'une réelle complicité dans ce groupe. Ce dernier a en plus été renforcé de trois éléments avec un fort potentiel.

Le club compte une équipe qui évolue en Départemental 4, poule 4 cette saison avec la ferme intention de remonter.

Suite au confinement qui a été acté fin octobre, nos compétitions ont été à nouveau arrêtées, c'est pourquoi nous ne vous proposons pas l'agenda des matchs comme nous l'avions fait dans ce bulletin l'an dernier, car il va évidemment subir de nombreux bouleversements. Nous sommes très contents de voir quelquefois des habitants de la commune venir nous soutenir, et nous vous invitons à composer le numéro contact si vous souhaitez connaître les dates des matchs au stade de La Meauffe.



Photo d'équipe lors de notre victoire en tour préliminaire de Coupe de France le 30 août dernier. Match contre Le Lorey, équipe jouant une division au-dessus de nous

Le bureau, au nom de l'ensemble du club, souhaite remercier tous les habitants pour l'accueil chaleureux que vous nous avez fait lors de la vente de brioches fin août dernier. Votre contribution est une aide précieuse pour notre club, et nous espérons pouvoir venir encore à vous en cette fin d'année 2020, dans le respect des gestes barrières, afin de vous proposer le calendrier 2021.

Merci à Mr le Maire Pascal LANGLOIS et son équipe pour les échanges que l'on a déjà pu avoir dès le début de ce mandat. Egalement, un merci tout particulier à Catherine, Philippe et Bruno pour leur gentillesse, leur disponibilité et leur aide précieuse pour notre association.

Nous souhaitons développer le club à travers la création d'une ou plusieurs équipes : deuxième équipe sénior, équipe féminine, équipe de jeunes... Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous invitons à nous suivre sur les réseaux sociaux « Claires de Vire FC »



Pour tout renseignement, je vous invite à nous contacter : :Yann BOURA, Président,

06.49.61.78.95 Mail du club : 581913@lfnfoot.com

ATELIER DE DENTELLE AUX FUSEAUX (de l'ASLM)



A chaque saison nous comptons en moyenne une vingtaine d'inscrits. Nous avons toutes les générations dans notre atelier et nos dentellières viennent des alentours mais également de Gouville à Villedieu et même du Calvados tout proche. L'atelier fonctionne sur 14 séances réparties dans l'année.

L'atelier s'ouvre également aux personnes souhaitant apprendre les bases du crochet.

Après la parution de l'atelier

sur 2 pages dans un livre « 1002 dentellières » en 2018, l'élan a été donné de réfléchir à faire une nouvelle exposition portes-ouvertes en 2020. Mais la crise sanitaire nous a obligés à décaler cette **exposition** au printemps 2021, **les 10 et 11 Avril**. Ainsi depuis les confinements, certaines se sont fixées des objectifs pour cette échéance et ont déjà réalisé plusieurs ouvrages. La nouvelle saison 2020-2021 reprendra dès que possible, et nous y accueillerons toutes personnes souhaitant essayer.



L'apprentissage se fait au rythme de chacun, nous apprenons les points principaux et faisons un napperon à la fin de la 1^{ère} année pour assembler tous ces points. Ensuite vous êtes capable de faire déjà énormément de modèles de dentelles très variés.

Pour débiter nous prêtons le matériel, l'adhésion est de 10 euros l'année (environ 14 séances) et chacun peut s'inscrire tout au long de l'année. Les cours ont lieu les vendredis à 20h30 (dans l'ancienne salle des fêtes).



(une partie des membres en septembre 2019)

Pour tout renseignement : Hélène SERET – tél : 02.33.17.45.02 – @ : helenechatel@yahoo.fr

L'ASSOCIATION SPORTIVE BORDS DE VIRE TENNIS DE TABLE



La première phase de la saison 2020-2021 a été interrompue le 29 octobre dernier suite aux nouvelles annonces gouvernementales face à la crise sanitaire pour les 3 équipes de l'AS BORDS DE VIRE TENNIS DE TABLE.

Trois matchs ont été joués, un en septembre et 2 en octobre et qui montraient des résultats plutôt encourageants.

Cela fait écho à la 2ème phase de la saison dernière qui n'avait pu être terminée suite au 1er confinement.

Samedi 20 juin 2020 l'Assemblée Générale du club a pu avoir lieu en comité restreint et privé, avec les gestes barrières.

Pour tout renseignement : Frédéric ALLAIN au 06 35 34 11 44 ou Maryline HERVO au 06 99 47 00 55

LE PARC REGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN

Créé en 1991, le parc des marais du Cotentin et du Bessin compte parmi les 4 parcs régionaux Normands. D'une superficie totale de 146 650 hectares, les zones humides représentent 27 350 hectares soit un cinquième de la surface du territoire.

Face aux changements climatiques, pour préserver la biodiversité et les ressources naturelles, le Parc aspire à devenir un territoire pilote des transitions.

Pour répondre à ces enjeux, les 110 communes du parc peuvent compter sur une expertise dans différents domaines d'intervention que sont:

- L'économie d'énergie
- Les mobilités douces
- Les énergies renouvelables
- La replantation du bocage et la restauration des mares
- La préservation et la gestion de la biodiversité
- Le tourisme durable
- La rénovation du patrimoine
- Les itinéraires de randonnées
- La sensibilisation et l'éducation.

Sur le territoire communal, le parc des marais intervient comme animateur du site Natura2000 des fours à chaux.

Sur le territoire se sont aussi de nombreux événements qui sont proposés à toutes et tous comme des conférences, ateliers découvertes, randonnées par exemple.

Au-delà de ces événements ponctuels, la maison du parc à St Come du Mont est ouverte au public et aux groupes.

<https://parc-cotentin-bessin.fr/maison-du-parc>



REGLES A RESPECTER POUR LE BIEN ETRE DE TOUS LES CITOYENS

Brûlage

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit ainsi que le brûlage des souches, des produits de taille des végétaux à feuillages persistants, de tonte et de fauche.

Bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Animaux

Aux termes de l'article L.211 du code rural,

« Les maires prennent toutes les dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils prescrivent que ces animaux errants qui seraient saisis sur le territoire de la commune seront conduits à la fourrière. »

Mesures générales de propreté et salubrité

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des ordures sur la voie publique et devant les édifices (bâtiments publics), y compris devant les containers de tri destinés à cet effet.

Afin de permettre le recyclage, les collectes de verre ménager ne doivent comprendre que des bouteilles, pots, bocaux et flacons. Les verriers constatent une augmentation de la présence d'éléments perturbateurs tels que : vaisselle et plats, cendriers, vitres d'insert, miroirs etc...

Il serait bon de respecter toutes ses règles pour le bien être de chacun.

ESPACES VERTS

Lors des premières réunions du nouveau conseil municipal, le sujet de l'entretien des espaces verts a été abordé, l'utilisation des produits phytosanitaires étant interdite depuis le 1er janvier 2019. Parallèlement, les dotations budgétaires pour les communes tendent à stagner voire diminuer. Aussi dans un souci d'écocitoyenneté, d'équilibre financier (les plages horaires des employés communaux n'étant pas extensibles), nous encourageons à l'avenir un entretien devant le domicile, bien évidemment selon les possibilités. Afin de vivre le plus paisiblement dans la commune de La Meauffe, il y va de l'intérêt général, en respectant également les horaires des travaux extérieurs, les dépôts aux conteneurs etc...

"La Meauffe bien vivre ensemble "

Deux matinées binettes et raclettes ont déjà été programmées cette année par le nouveau conseil municipal (mairie, école et cimetière).

TOUTE PERSONNE VOULANT Y PARTICIPER SERA LA BIENVENUE

Merci d'avance

NOS ARTISANS ET NOS COMMERCANTS

CENTRE DE LAVAGE DE LA VIRE

1 rue de la gare
Lavage haute pression, rouleau, aspirateur
Laverie automatique
Tél.: 06 47 54 24 65
benoitdelaunay@hotmail.com

HAUTON ELAGAGE

Elagueur-grimpeur diplômé d'état
16 les Taillis
50880 La Meauffe
Tél. : 06 79 05 39 77

ERICK HAMOND

Terrassement, assainissement
Travaux divers, transport
3 le Manoir Villiers
50880 La Meauffe
Tél.: 06 80 46 96 23 / 02 33 05 36 23

SERGE BAZIRE

Bricolage, jardinage
Entretien des espaces verts
2 le Coquet
50880 La Meauffe
Tél : 06 08 07 53 75

EURL ETIENNE

Chauffage, plomberie, sanitaires,
entretien et dépannage
7 la Buissonnière
50880 La Meauffe
Tél. : 06 61 38 18 07
Michel.etienne1@bbox.fr

EARL DURAND

THOMAS ET DIDIER

Polyculture, élevage
Travaux agricoles
La Basse Cour
50880 La Meauffe
Tél : 06 09 84 17 23

PHILIPPE BAGOT IAD FRANCE

Conseiller en immobilier
Tél : 06 12 54 74 45
Philippe.bagot@iadfrance.fr

ACTIVITE MUSICALE EN ITINERANCE

LOCATION GITE

Accueil 5 personnes (clef en main)
Location sur novasol (avec photos)
Fredéric Baudeveix
1 Village Launay
50880 La Meauffe
Tél.: 06 62 24 10 35

ACE OUEST EXPERTISES

Diagnostic immobilier
1 Place du Pont
50880 La Meauffe
Tél. : 09 52 78 87 65 / 06 28 95 04 67
Contact.ouest@aceexpertises.com

ANT'ELEC

Installation antennes individuelles
Ou collectives
Electricité
2 le Jardin des Landes
50880 La Meauffe
Tél. : 02 33 05 20 21 / 06 73 07 68 16
Ant.elec@laposte.net

SOPHIE ET CHRISTOPHE MILCENT

Boulangerie-pâtisserie

4 Place du Pont
50880 La Meauffe
Tél. : 06 62 41 36 01

CARREFOUR CONTACT

STATION SERVICE (24H/24H)

Rue de la Gare
50880 La Meauffe
Tél.: 02 33 56 41 69

JEAN-YVES BINIGUER

Fabricant de cheminées,
Barbecues, articles de jardin
5 la Côte du Poirier
50880 La Meauffe
Tél. : 02 33 56 42 23

PS : si nous avons oublié un artisan, veuillez contacter la mairie. Merci

ESPACE MELPHA



Tarifs de location :

Locaux	Week-end pour une activité			En semaine
	Commune	Hors-commune	Associations communales	Journée
Salle seule	300€	400€	Gratuit pour 2 réservations en week-end ou 4 journées en semaine	280€
Salle + cuisine	350€	450€		
Un jour férié accolé à un week-end : majoration de 30% du tarif week-end				
Pour les associations de la commune :				
- activités à but lucratif à 135€, pour un week-end tarifs commune				
Vin d'honneur (pas de location de verres)		150€		
inhumation		100€		
Salle des associations		65€		
Prestations :				
Location couverts		0,70€		
Logistique		60€		
Ménage salle seule		40€		
Ménage salle + cuisine		75€		
Installation gradins		120€		
Consommables :				
Chauffage (forfait)		60€		30€

Toute réservation, même gratuite, devra être actée par une convention.

Une caution de 1000€ est demandée à la réservation et sera retenue en cas de détérioration.

CARNET DE LA MEAUFFE 2020 JUSQU'AU 06/12/2020

La commune a enregistré 6 naissances et 10 personnes sont décédées.